

Blog en droit de la musique & de l'entertainment

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<https://crefovi.fr/bibliotheque-de-connaissances/blogs-juridiques/blog-en-droit-de-la-musique-entertainment/>

Crefovi est ravi de vous apporter ce blog droit de la musique & entertainment, afin de vous fournir des informations de pointe, étayées par des recherches approfondies sur les problématiques commerciales et juridiques du secteur de la musique.

Depuis 2003, le [cabinet d'avocats en droit de l'entertainment & des médias Crefovi](#) conseille, en particulier, les secteurs de la mode et du luxe, les secteurs de la musique et du cinéma, le monde de l'art & celui de la high tech.

Nous guidons nos clients, qui travaillent tous dans les industries créatives, à Paris, Londres et à l'international, dans la mise en place de solutions à leurs diverses problématiques juridiques relatives au droit des affaires, tant de nature contentieuse que non-contentieuse.

[Annabelle Gauberti](#), associée fondatrice du cabinet d'avocats en droit de l'entertainment et des médias dédié aux industries créatives à Paris Crefovi, est la présidente de l'[Association internationale des avocats pour les industries créatives \(ialci\)](#). Cette association est essentielle pour organiser des [séminaires, webinars & sessions de réflexion de très haute qualité](#), sur les problématiques juridiques et commerciales auxquelles les industries créatives sont confrontées.

Crefovi a de nombreux [clients dans la musique](#), allant des auteurs-compositeurs aux maisons de production et les labels, et est un participant régulier, et un intervenant, à des événements du monde de la musique cruciaux, tels que le [MIDEM](#), [MaMa](#), SXSW, Comic Con, [la Berlinale et l'EFM](#), le [Festival du film de Cannes](#) et des séminaires organisés par AIM, BPI, MPA et la SACEM.

Le cabinet d'avocats en arts du spectacle Crefovi pense que, grâce au développement exponentiel du streaming de contenu de divertissement, les secteurs de la musique et du cinéma ont radicalement et irrévocablement changé ces dernières cinq années et qu'il est grand temps pour l'industrie de l'entertainment de faire le bilan et de développer des partenariats mutuellement bénéficiaires entre le monde de la musique et du cinéma, les sociétés de hautes technologies et les marques reconnues dans le domaine des biens de la consommation et du retail. Crefovi est là pour soutenir ses clients du secteur de l'entertainment, afin d'atteindre cet équilibre délicat dans un environnement en perpétuelle et rapide évolution.

ERROR: Blog-in-Blog shortcodes can only be used in pages, not posts.

PDF généré par Crefovi